

COMMUNIQUE DE PRESSE

Evry, le 27 septembre 2021

Les Papilles d'Or sont de retour : découvrez les lauréats 2022 le 4 octobre à la CCI Essonne !



Après une parenthèse d'un an liée au contexte sanitaire, le challenge des Papilles d'Or organisé par la CMA et la CCI Essonne revient pour le plus grand plaisir des amateurs de gastronomie !

Une édition en deux temps puisque ce sont d'abord les meilleurs commerces et artisans alimentaires qui seront distingués ce lundi 4 octobre à 17h dans les locaux de la CCI Essonne.

Ce sont ensuite les restaurants qui se verront labellisés le 6 décembre 2021 lors d'une cérémonie dédiée.

Plus que jamais, la crise sanitaire a mis en lumière la nécessité de consommer local des produits de qualité. Cette nouvelle édition des Papilles d'Or propose au grand public une sélection des meilleures adresses essonniennes.

Les catégories mises à l'honneur :

Boucherie
Boulangerie
Charcuterie
Caviste
Pâtisserie

Fromagerie
Poissonnerie
Torréfacteur
Primeur

La sélection et l'évaluation ont été réalisées par un jury composé - pour chaque catégorie - d'au moins un professionnel et un consommateur.

Les récompenses

Comme chaque année, l'ensemble des labellisés seront référencés sur le site lespapillesdor.fr, ainsi que dans le guide Papilles d'Or 2022 diffusé dans tout le département.

Les lauréats bénéficieront également des partenariats noués avec la prestigieuse école Ferrandi, la FDME, le Conseil Départemental de l'Essonne, Essonne Tourisme. A la clé de nombreux cadeaux : stages de formation, visibilité sur le web, etc.

Toutes les informations et les conseils culinaires des commerçants seront accessibles après la cérémonie sur le site internet : www.lespapillesdor.fr